

GRAND PARIS SUD, ACTEUR ENGAGÉ DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### Énergies renouvelables et de récupération

Grand Paris Sud s'est fixé dès 2013 des objectifs ambitieux en matière d'énergies renouvelables et de récupération : leur production va être multipliée par 5 à l'horizon 2030.



Rendez-vous sur le site **Grand Paris Sud Énergie Positive** pour plus d'informations.



*Grand Paris Sud veut développer toutes les filières de production d'énergie renouvelable et de récupération afin de couvrir près de 18 % des consommations à l'horizon 2030. DR Grand Paris Sud / Specific Systems*

Le **Plan Climat Air Énergie Territoriale (PCAET)** adopté par **Grand Paris Sud** en 2019 veut atteindre une couverture des consommations énergétiques par des énergies renouvelables et de récupération à hauteur de **18%**.

Une ambition en ligne avec **trois engagements** :

Participer activement à la **lutte contre le réchauffement climatique**

**Réduire** la dépendance du territoire **aux énergies fossiles** et favoriser les **énergies vertes locales**

**Maîtriser le coût de l'énergie** à long terme

Si certains bâtiments de Grand Paris Sud sont déjà dotés d'**équipements de production et de récupération d'énergie** (panneaux photovoltaïques en toiture), il est nécessaire d'amplifier leur nombre et de développer d'autres sources d'énergie.

### **Une feuille de route qui mobilise tous les acteurs du territoire**

Grand Paris Sud est en train d'établir un **schéma directeur de la production d'énergies renouvelables et de récupération** qui associe tous les acteurs du territoire (entreprises, administrations, collectivités), avec le soutien de la Région Ile-de-France et la Banque des territoires.



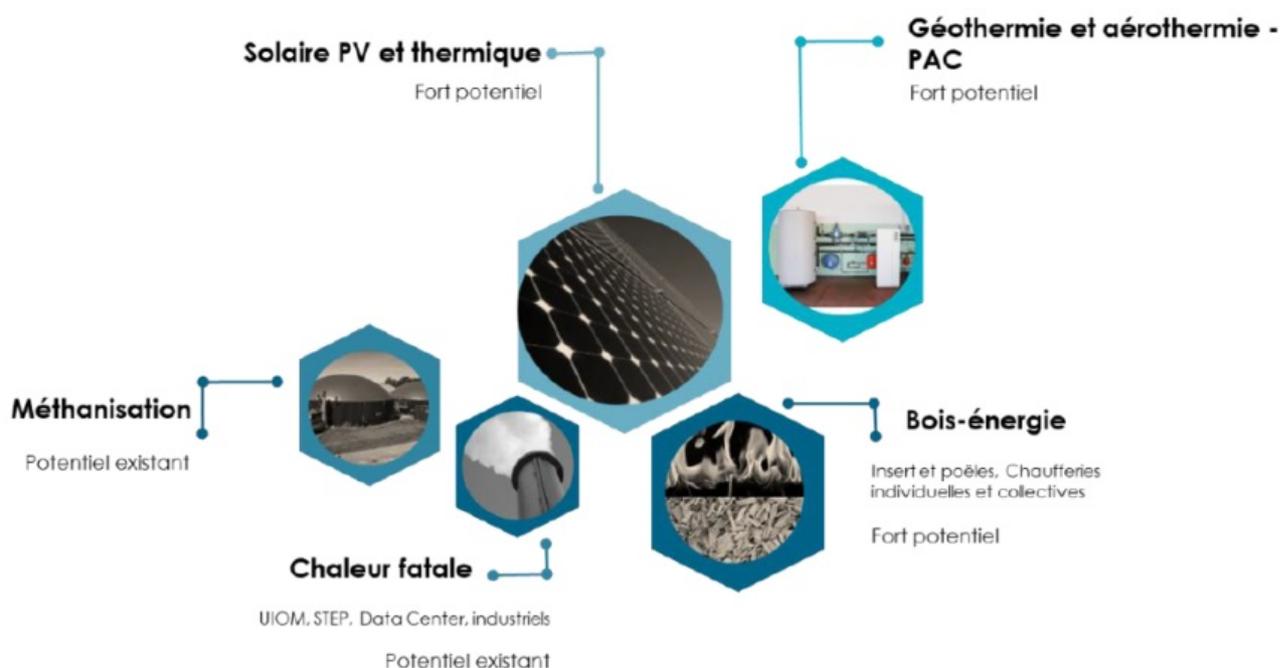
*Une feuille de route pour accompagner l'action d'acteurs publics comme privés en faveur des énergies renouvelables et de récupération. DR Grand Paris Sud / Eric Miranda*

Lancée en 2022, **cette feuille de route** est très opérationnelle. Elle doit permettre concrètement le développement de productions d'énergies renouvelables adaptées aux exigences du PCAET et aux contraintes et aux opportunités de notre territoire. **Les projets de production seront portés aussi bien par Grand Paris Sud et ses partenaires publics que des**

## Toutes les filières d'énergie renouvelable étudiées

Le **schéma directeur** en cours de réalisation s'attache à promouvoir **toutes les filières d'énergies renouvelables** :

Récupération de chaleur fatale (chaleur issue des activités industrielles)  
Production d'énergie solaire thermique et photovoltaïque  
Géothermie  
Méthanisation  
Bois énergie  
Énergie hydroélectrique  
Énergie éolienne  
Production d'hydrogène



*Illustration des filières existantes en matière d'énergies renouvelables et de récupération*

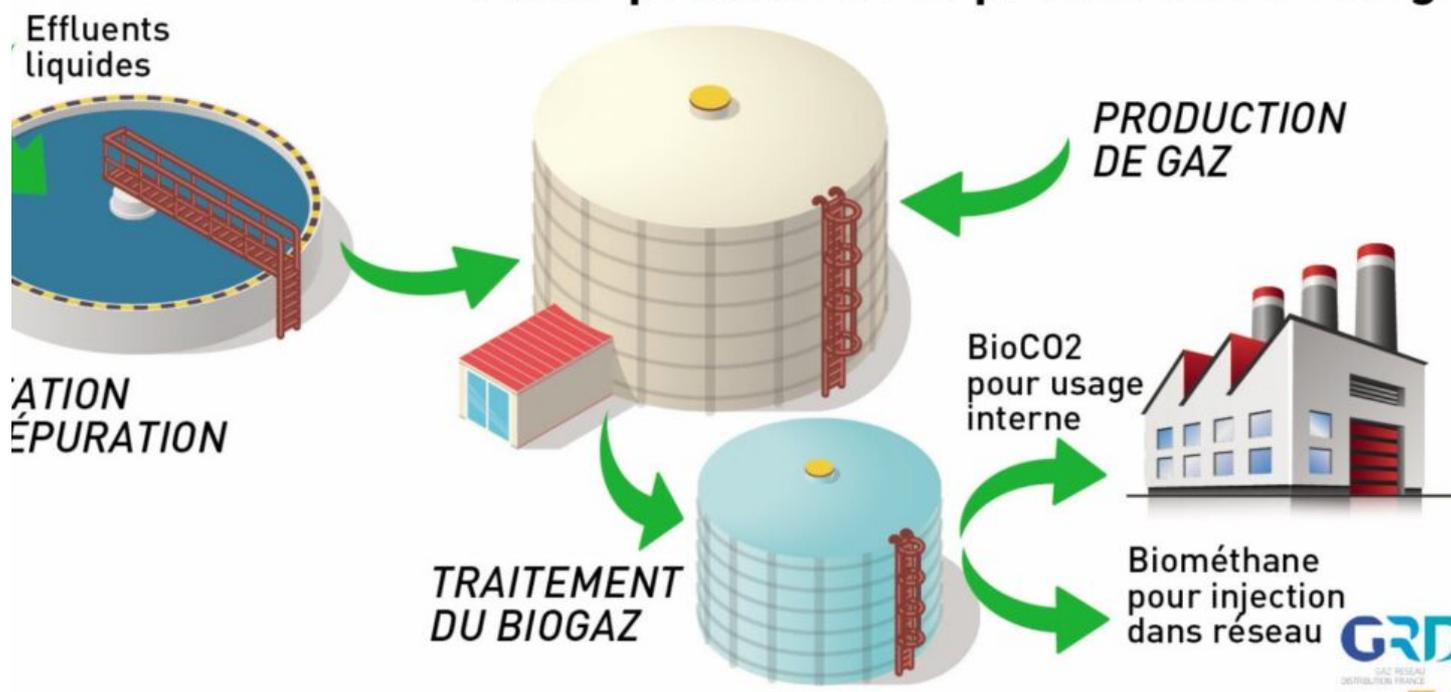
En complément, **Grand Paris Sud soutient et accompagne le développement de la filière gaz renouvelable locale** Un projet a ainsi été lancé avec l'**usine de dépollution Exona Évry-Courcouronnes** afin de valoriser sa production énergétique.

## Confluence : transformer les eaux usées en énergie

À Évry-Courcouronnes, **deux stations d'épuration des eaux juxtaposées** – celle du SIARCE (Exona) et celle propriété de Grand Paris Sud ont été mutualisées pour atteindre 2 objectifs :

Produire du biogaz à partir de la fermentation des eaux usées (cf. photo ci-après). Ce biogaz sera injecté sur le réseau de distribution exploité par GRDF.  
Couvrir l'ensemble des besoins énergétiques du site grâce à la récupération de la chaleur sur les eaux traitées.

## Futur processus de production de biogaz



### *Schéma explicatif du processus de production de biogaz*

Ce projet est piloté par la société publique locale dénommée Confluence Seine Essonne Énergie. Les chiffres clés de cette opération sont les suivants :

Biogaz :  
10,5 GWh/an de biogaz injecté sur le réseau  
Signature d'un contrat d'achat de biogaz sur 15 ans

Récupération de chaleur : 4,8GWh/an  
Montant des travaux : 5 M€

Un  
patrimoine  
communautaire  
toujours plus  
respectueux  
de  
l'environnement

La  
**perform**  
**énergé**  
du patri  
bâti de  
Paris S  
l'objet d  
constan  
attentio  
efforts p  
sur trois  
approch  
d'optimi  
énergét

**Contrats  
de  
fourniture  
d'énergie**  
tous nos  
contrats  
d'électricité  
sont à 100  
% d'origine  
renouvelable  
provenant  
d'Europe et  
certifiés  
par  
garanties  
d'origines.

**Investissem  
dans des  
travaux de  
rénovation  
énergétique**  
ceci afin de  
répondre  
aux  
objectifs du  
Plan Climat  
Air Énergie  
Territorial  
de Grand  
Paris Sud,  
ainsi qu'au  
Décret  
Tertiaire mis  
en place par  
l'État et qui  
impose une  
réduction de  
40% des  
consommatic  
énergétiques  
des  
bâtiments  
de plus de  
1000 m<sup>2</sup>  
dès 2030.



*Les nouveaux équipements vont permettre au site d'être autonome énergétiquement et de verdir le réseau de distribution de gaz. DR Grand Paris Sud*



*Le toit de l'Éco-pépinière de Sénart est équipé de panneaux photovoltaïques qui participent à réduire la facture énergétique du bâtiment. DR Grand Paris Sud*

**Elaboration du Schéma directeur de rénovation énergétique du bâti communautaire (SDREBC):** un plan d'actions qui comprend des travaux, des réglages d'installations et la généralisation des écogestes.

**Un éclairage public plus économe et plus performant :**

La rénovation et la modernisation de l'éclairage public existant permet de le rendre **moins énergivore et plus performant** : amélioration des réseaux d'énergie, rénovation de postes haute tension, passage en LED, expérimentation d'extinction dans certaines zones à certaines heures de la nuit, etc.

**Une intelligence collective qui associe toutes les communes de Grands Paris Sud:**

La création fin 2019 du **Réseau énergie fluides (REF)** de Grand Paris Sud permet un maillage et un partage des connaissances entre les villes du territoire pour agir.

**Agglomération Grand Paris Sud**  
500 place des Champs-Élysées - BP62  
91054 Évry-Courcouronnes Cedex